

L'aéroport de Lachute devenu international

C'est le 18e dans la province et il sera complètement aménagé bientôt.

Lachute, 27 (DNC) — Après de fructueuses démarches auprès du ministère du Revenu National du Canada. M. H. Georges Beaulieu, percepteur au bureau local des douanes et accises, annonce que l'aéroport de la Compagnie Ayers de Lachute vient d'être reconnu comme aéroport international. C'est là une très intéressante nouvelle pour la population de Lachute et des environs.

Officiellement reconnu sous le nom de "Aéroport de Lachute"

Ayersville, Québec, et relevant du bureau des douanes et accises de notre ville, l'aéroport sera à l'usage du trafic international, toutefois, seul le trafic international sera sous la juridiction du port de douanes.

La province de Québec compte 18 aéroports dont 8 sont pour l'usage des hydravions et 10 à l'usage de l'aviation régulière. Celui de Lachute. est le troisième au nord de Québec.

M. Beaulieu fut l'intermédiaire entre le ministère du Revenu National et la Compagnie Ayers, et le travail des officiers locaux de la douane consistera à faire la surveillance du fret, des bagages ainsi que de l'immigration. On prévoit qu'un bureau à l'usage des douaniers sera construit à l'aéroport même par la Compagnie Ayers.

D'ici là, la compagnie donnera le service d'une voiture et d'un chauffeur aux officiers de même que le bureau à l'usine même.

Hangar à construire

M. Roger Régimbal, chargé du personnel, à la maison Ayers, nous annonce que la Compagnie prévoit la construction d'un hangar d'une superficie de 120 par 200 pieds lequel pourra loger 8 ou 9 gros appareils du type de celui de la maison Ayers ou 25 avions de dimensions plus réduites. La piste, située près de la montée Bradford a une longueur de 4,300 pieds et est couverte de gravel. Des lumières de direction et de signalisation seront installées sur une tour tandis que Shell Oil a procédé à l'enfouissement de réservoirs à gasoline dont les pompes seront prochainement posées. M. Regimbal déclare également que depuis l'aménagement de cette piste d'atterrissage, 19 appareils l'ont utilisée dont un appareil de l'aviation militaire qui dut effectuer un atterrissage d'urgence le 9 janvier dernier. Le tourisme, en tant que la région des Laurentides est concernée, bénéficiera des facilités de transport dorénavant mises à sa disposition.